

Notre exportation de tissus de soie pure ou mélangée aurait été en chiffres ronds de 260 millions (nous avons pris la moyenne de 1889 à 1892). Elle a été de 212 millions en 1893 (l'estimation étant faite avec les valeurs de 1892).

Ces 260 millions représentent-ils toute notre exportation officielle de tissus de soie ? Certainement non.

Nous devons d'abord ajouter aux tissus en pièce (20), les objets confectionnés déclarés à la sortie dans lesquels le tissu de soie entre dans une notable proportion. Nous citerons les vêtements de femme, les cravates, les fichus, les parapluies, les boutons de soie, les modes, etc. (21). La part des tissus de soie dans ces objets est de près de 25 millions.

Nous devons aussi tenir compte d'autres marchandises, déclarées pour 120 millions, pour la confection desquelles on a fait emploi de soieries, de rubans, de tulles et de passementerie de soie. Ce sont, par exemple, les vêtements pour hommes et pour femmes (autres que ceux tout de soie), les sièges garnis et recouverts, la maroquinerie, des chaussures de femme, voire même des pièces de lingerie, des corsets, etc. Enfin, la valeur estimée des colis postaux s'est élevée, en 1893, à 73 millions de francs (22), et ces colis, qui ne comportent pas d'enre-

---

(20) Des tissus de soie en pièce faisant partie d'assortiments sont quelquefois déclarés à l'exportation sous une désignation différente. La vérification des déclarations à la sortie n'est faite qu'exceptionnellement.

(21) L'exportation déclarée de ces objets est de 50 millions environ.

(22) On a expédié à l'étranger, en 1893, 4,835,000 kilog. de colis postaux.